CHAMPIONNAT DE FRANCE 2014 FEMININ

FFM

REGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ---------- DEUX QUATRE SIX ROUES
N° d'affiliation ---------- 1547
Date ---------- 15 et 16 mars 2014
Lieu ---------- ILLATS
N° d'épreuve FFM ---------- 507
Organisateur technique ---------- Robert SKRZYPCZYK
Adresse ---------- 1 LIONNE 33720 ILLATS
e-mail ---------- sallechampetre@hotmail.fr
Téléphone ---------- 06 61 24 85 13

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course ----------	Michel TORRILLEC	Licence : 23149
Délégué FFM (Président du Jury) ----------	non communiqué	Licence :
Membre du Jury ----------	Philippe BOURRIER	Licence : 067698
Membre du Jury ----------		Licence :
Commissaire technique responsable ----------	non communiqué	Licence :
Responsable du chronométrage ----------	non communiqué	Licence :
Responsable du parc coureurs ----------	Gaëtan BORDIER	Licence :

ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

➲ Féminin Scratch

Age ---------- 15 ans minimum
Licences ---------- NCA / Inter
Cylindrée ---------- Classes 3 & 4
Plaques ---------- Numéro noir sur fond blanc

➲ Féminin 125cc

Age ---------- 13 ans minimum
Licences ---------- NCA / NJ3 / Inter
Cylindrée ---------- 125cc
Plaques ---------- Numéro blanc sur fond noir

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

Les pilotes licenciés à la FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'article 6.1 du règlement général Motocross.

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 80 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	38 €	6ème	15 €	11ème	10 €	16ème	5 €
2ème	33 €	7ème	14 €	12ème	9 €	17ème	4 €
3ème	30 €	8ème	13 €	13ème	8 €	18ème	3 €
4ème	27 €	9ème	12 €	14ème	7 €	19ème	2 €
5ème	24 €	10ème	11 €	15ème	6 €	20ème	1 €

REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

a. Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM.

b. Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour un moteur à 2 temps et de 150 € pour un moteur à 4 temps. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical ---- BYLYKU

Nombre de secouristes ---- 17 Nombre d'ambulance(s) ---- 1

Hôpital le plus proche ---- PASTEUR 33210 LANGON Temps de trajet (en min) ---- 12 MN

ARTICLE 7 PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Le plan d'accès et le plan du site de pratique sont annexés au présent règlement.

a. Accès :

Nom du site ---- TERRAIN DE MOTOCROSS DEUX QUATRE SIX ROUES

Adresse ---- Les Assinats 33720 ILLATS

GPS – Latitude (Nord) ---- GPS – Longitude (Est) ----

b. Caractéristiques :

Longueur du circuit ---- 1800 M

Largeur minimum de la piste ---- 10 M

Largeur de la grille ---- 35 M

Longueur de la ligne droite de départ ---- 80 M

Nombre de OCP* ---- 14

**Officiels Commissaires de Piste*

Capacité en essais ---- 42

Capacité en manche ---- 42

Rappel : l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 29/1/14 MOTO-CLUB "2-4-6 ROUES" 33720 ILLATS	Date : N° 13 le 18 février 2014 LIGUE AQUITAINE DE MOTOCYCLISME Sous réserve de présentation de l'attestation d'assurance	Date : 04/03/2014 Numéro : N°14/0154 FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 AV. PARMENTIER 75011 PARIS 01 49 23 77 00

Championnat de France Féminins et MX1
ILLATS - le 15&16 mars

SAMEDI

HORAIRES		CATEGORIES	ESSAIS et MANCHES
9 h 30	13 h 00	MX1	Contrôle Administratif
	14 h 30	MX1	Contrôle Technique
	15 h 15	FEMININES	Contrôle Administratif
	15 h 30	FEMININES	Contrôle Technique
14 h 00	14 h 15	KIDS	Essai libre - 10 mn
14 h 40	14 h 55	KIDS	Essai Chrono - 15 mn
15 h 00	15 h 20	MX1	Séance Essais Libres Groupe A - 20 mn
15 h 25	15 h 45	MX1	Séance Essais Libres Groupe B – 20 mn
15 h 50	16 h 10	FEMININES	Séance essais libres - 20 mn
16 h 15	16 h 30	KIDS	1 er manche - 10 mn
16 h 35	16 h 50	85cc Ligue	Essai libre - 15 mn
17 h 00	17 h 20	MX1	Qualifications Groupe A – 20 mn
17 h 25	17 h 45	MX1	Qualifications Groupe B – 20 mn
17 h 50	18 h 10	FEMININES	Qualifications - 20 mn
18 h 15	18 h 25	KIDS	2ème manche - 10 mn
18 h 30	18 h 45	OPEN	Essai libre - 15 mn

DIMANCHE

HORAIRES		CATEGORIES	ESSAIS et MANCHES
8 h 30	8 h 40	85cc Ligue	3 tours de reconnaisance
8 h 40	8 h 55	85cc Ligue	Essai Chrono - 15 mn - départ au drapeau Français
9 h 00	9 h 10	OPEN	3 tours de reconnaisance
9 h 15	9 h 30	OPEN	Essai Chrono - 15 mn - départ au drapeau Français
10 h 00	10 h 20	FEMININES	Séance d'essais libres – 20 mn
10 h 25	10 h 30	FEMININES	Tests de départ
10 h 35	10 h 55	MX1	Séance Essais Libres – 20 mn
11 h 00	11 h 05	MX1	Test de départs
11h10	11 h 25	85cc Ligue	1 er manche - 15mn + 1 tour
11h30	11 h 50	OPEN	1er manche - 15mn + 1 tour

Pause Repas

13 h 35	13 h 40	FEMININES	Tour de reconnaissance
13 h 45	14 h 05	FEMININES	1ère manche – 15 mn + 1 tour
14 h 10	14 h 40	MX1	1ère manche – 20 mn + 2 tours
14 h 45	15 h 05	85cc Ligue	2ème manche - 15mn + 1 tour
15 h 10	15 h 35	FEMININES	Tour de reconnaissance
15 h 35	15 h 40	FEMININES	2ème manche – 15 mn + 1 tour
15 h 45	16 h 05	MX1	Consolante pilotes non qualifiés – 20 mn + 1 tour ou PAUSE
16 h 10	16 h 40	MX1	2ème manche – 20 mn + 2 tours
16 h 45	17 h	OPEN	2ème manche - 15mn + 1 tour
17 h 30	17 H 35	FEMININES	Tour de reconnaissance
17 h 40	18 h 00	FEMININES	3ème manche – 15 mn + 1 tour
18 h 05	18 h 30	MX1	3ème manche – 20 mn + 2 tours
19 h 05	19 h 30	85cc Ligue	3ème manche - 20mn + 1 tour

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00